

Organisation et utilisation du Référentiel

Le référentiel du domaine professionnel du diplôme est construit à partir du référentiel des activités professionnelles établi pour ce diplôme.
Il définit les **COMPETENCES** caractéristiques du diplôme, regroupées autour des **CAPACITES** générales.

Chaque compétence et le niveau devant être atteint sont caractérisés par des **SAVOIR-FAIRE** et des **SAVOIRS ASSOCIES**.

- * les savoir-faire sont définis par :
 - ce que le candidat doit **ETRE CAPABLE DE** réaliser,
 - les conditions de réalisation - les ressources,
 - les indicateurs et critères de réussite.
 - Les niveaux d'exigences pour les unités intermédiaires et terminale

- * Les savoirs associés sont définis au regard des savoir-faire par :
 - les connaissances nécessaires,
 - le niveau exigé de ces connaissances, exprimé en "être capable de".

Accès au domaine professionnel par Unités Capitalisables

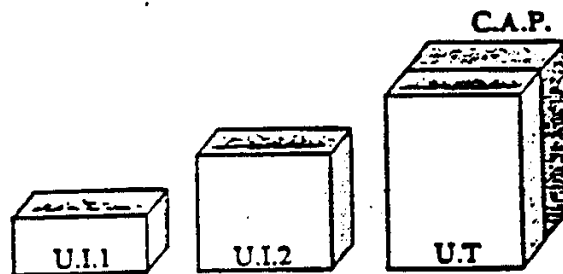
4

Rappel : Les candidats suivant la préparation par la voie scolaire ou par celle de l'apprentissage ne peuvent utiliser ce mode d'accession au diplôme.

ORGANISATION DES UNITES CAPITALISABLES :

- Le domaine professionnel du C.A.P. est constitué d'une unité terminale et de deux unités intermédiaires.

- Les unités intermédiaires sont conçues pour permettre aux candidats qui le désirent d'accéder progressivement à l'unité terminale du domaine.



COMPOSITION DES UNITES INTERMEDIAIRES ET TERMINALES A PARTIR DU REFERENTIEL :

1. Pour les unités intermédiaires :

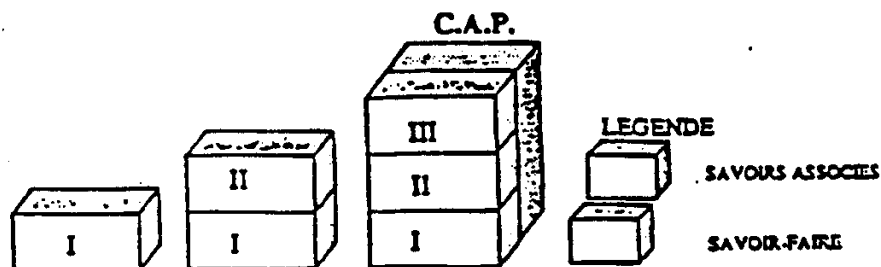
- Seuls les savoir-faire sont pris en compte, pour l'évaluation des unités intermédiaires, ainsi :

• le contenu de l'unité intermédiaire U.I.1 est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I dans la colonne gauche des tableaux des savoir-faire.

• le contenu de l'unité intermédiaire U.I.2 est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I et II dans la colonne gauche des tableaux des savoir-faire.

2. Pour l'unité terminale :

- Le contenu de l'unité terminale U.T. est constitué par l'ensemble des savoir-faire repérés par I, II et III dans la colonne gauche des tableaux des savoir-faire et les savoirs associés correspondants à ceux-ci. (voir tableau de mise en relation des savoir-faire et des savoirs associés).



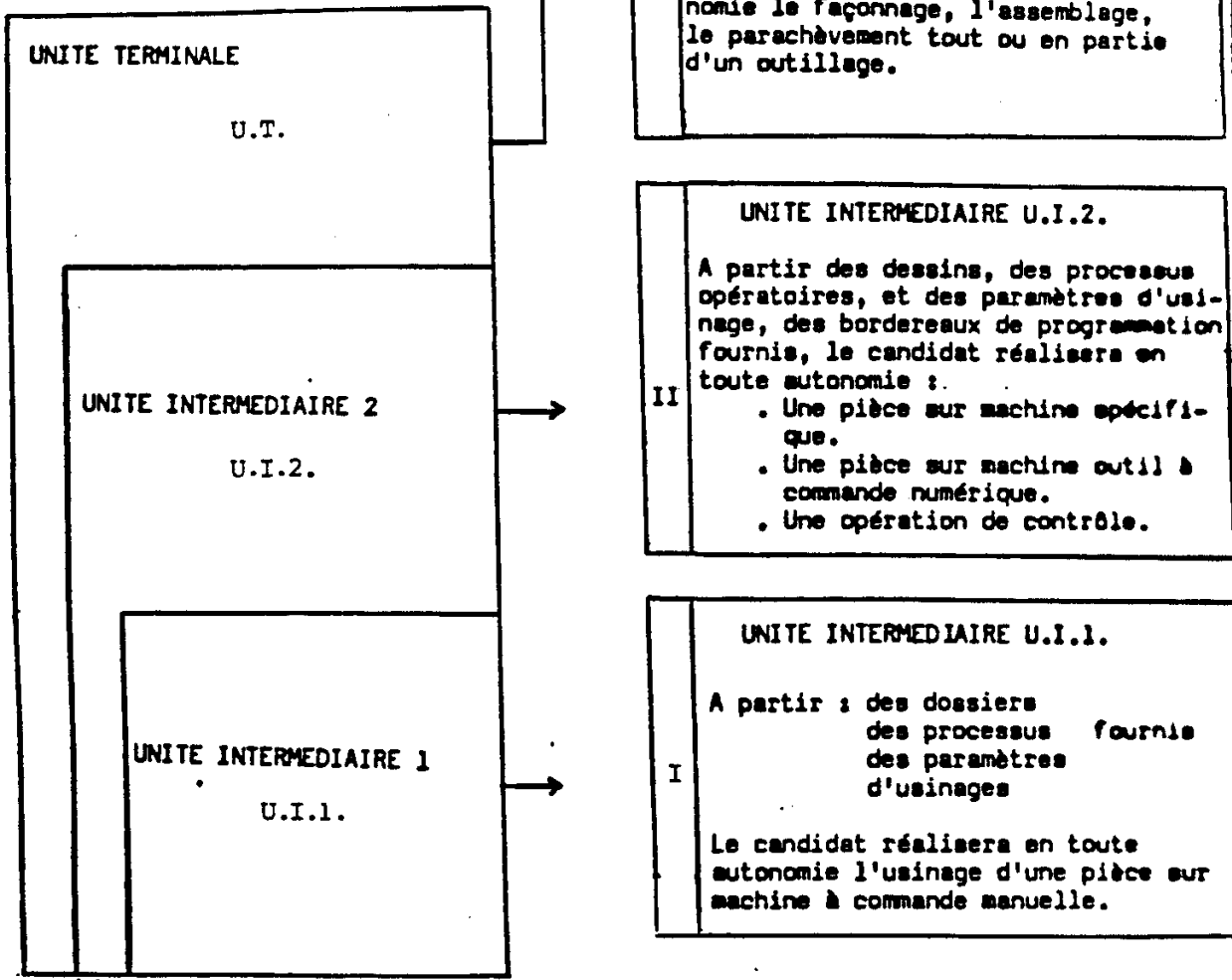
DELIVRANCE PAR UNITES CAPITALISABLES

ORGANISATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL EN UNITES CAPITALISABLES :

Le domaine professionnel est constitué :

- de l'unité terminale : U.T.
- de l'unité intermédiaire : U.I.2.
- de l'unité intermédiaire : U.I.1.

OBJECTIF DE CHAQUE UNITE :



UNITE TERMINALE C.A.P.

T A partir des dessins fournis, le candidat exécutera en toute autonomie le façonnage, l'assemblage, le parachèvement tout ou en partie d'un outillage.

UNITE INTERMEDIAIRE U.I.2.

II A partir des dessins, des processus opératoires, et des paramètres d'usinage, des bordereaux de programmation fournis, le candidat réalisera en toute autonomie :

- . Une pièce sur machine spécifique.
- . Une pièce sur machine outil à commande numérique.
- . Une opération de contrôle.

UNITE INTERMEDIAIRE U.I.1.

I A partir : des dossiers des processus fournis des paramètres d'usinages

Le candidat réalisera en toute autonomie l'usinage d'une pièce sur machine à commande manuelle.

L'accès à l'unité terminale U.T. n'est pas subordonnée à la possession des unités intermédiaires U.I. 2 et U.I. 1.